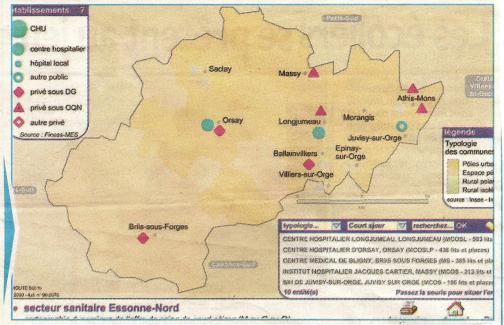
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Dans le cadre de la reconstruction de l'hôpital de Longjumeau, Olivier Léonhardt propose une implantation sur le site de Perray-Vaucluse. Une option inenvisageable pour Nathalie Kosciusko-Morizet.

Longjumeau, comme Epinaysur-Orge et Sainte-Geneviève (Perray-Vaucluse est à cheval sur ces villes) sont dans le même secteur sanitaire.



Et si l'hôpital faisait ses valises

oilà une proposition qui fait des vagues dans le département. Alors que le projet de reconstruction sur site de l'hôpital de Longjumeau a été lancé par Nathalie Kosciusko-Morizet, maire de la commune, Olivier Léonhardt, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois et membre du conseil d'administration de l'hôpital, a proposé que soit étudiée son implantation sur le site de Perray-Vaucluse.

Une solution qui serait, selon lui, « moins onéreuse et moins longue ». Le futur centre hospitalier à Longjumeau devrait en effet coûter la bagatelle de 180 millions d'euros. « La superficie du terrain à Longjumeau s'étend sur 4 hectares. A Perray-Vaucluse, 20 hectares pourraient être disponibles, 12 si on y retire la zone inondable. Cela permettrait d'y construire un vaste parking supplémentaire, De plus, il est en face de la gare RER, donc bien desservi, indique-t-il. Sans compter le temps des travaux, A Longjumeau, la reconstruction s'étalera sur 9-10 ans. A Perray, elle pourrait être achevée en moins de 5 ans, ce qui n'est pas

négligeable. Quand un chantier dure trop longtemps, c'est comme cela que les patients en ont marre et vont voir ailleurs. Un hôpital qui n'a pas suffisamment de fréquentation ferme. » Pour Nathalie Kosciusko-Morizet. « cette proposition n'est tout simplement ni sérieuse, ni envisageable, ni possible. Elle a suscité un tollé chez le personnel qui n'accepte pas l'idée de déménager si loin. L'hôpital est associé à celui d'Orsay, or, Perray-Vaucluse serait beaucoup trop excentré. Pendant un temps, il a été question d'étudier un terrain

entre Orsay et Longjumeau, beaucoup plus au nord que Perray-Vaucluse. De plus, le terrain appartient à la PHP (Assistance publique des hôpitaux de Paris), pas à M. Léonhardt ».

Ce dernier argument est néanmoins plutôt un avantage puisque le terrain appartenant déjà à l'Etat, une économie foncière peut être réalisée. « Je ne souhaite pas avoir raison, ni que ma proposition se réalise à tout prix, je souhaite juste que l'option soit étudiée », conclut Olivier Léonhardt.

■ Carine Cure Boulay